cafex
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

ASSOCIATION RESEAU LOUIS GUILLOUX

-

12 TER AVENUE DE POLOGNE
35200 RENNES

-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

ASSOCIATION RESEAU LOUIS GUILLOUX

-

12 TER AVENUE DE POLOGNE
35200 RENNES

-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association RESEAU LOUIS GUILLOUX relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association RESEAU LOUIS GUILLOUX à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous avons vérifié le bien-fondé et l'exhaustivité des subventions allouées et utilisées en 2018 ainsi que le respect des conventions et notamment des conditions suspensives et/ou résolutoires. Les règles comptables sous-tendant l'enregistrement des produits constatés d'avance et des fonds dédiés sont respectées.

Nous avons également procédé à la vérification des règles, méthodes et estimations comptables retenues pour l'arrêté des comptes et détaillées dans l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des administrateurs relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association RESEAU LOUIS GUILLOUX à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à RENNES, le 15 mai 2019

Le Commissaire aux comptes
SAS CAFEX, représentée par

Julien BASLÉ

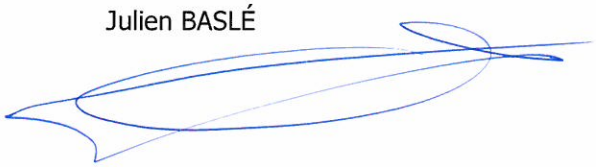

Le Commissaire aux comptes
SAS CAFEX, représentée par

Olivier HERVELIN

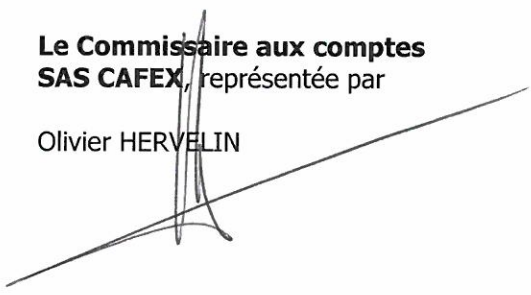

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 239.05	5 239.05				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	10 545.58	10 545.58				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	3 509.48	2 379.72	1 129.76	1 831.65	701.89-	38.32-
	Autres immobilisations corporelles	231 229.95	180 758.69	50 471.26	69 787.19	19 315.93-	27.68-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	53 242.37		53 242.37	52 357.37	885.00	1.69
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	11 500.08		11 500.08	10 900.08	600.00	5.50
	Total I	315 266.51	198 923.04	116 343.47	134 876.29	18 532.82-	13.74-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	56 959.47		56 959.47	65 660.95	8 701.48-	13.25-
	Autres créances	102 520.02		102 520.02	69 664.22	32 855.80	47.16
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	637 670.64		637 670.64	563 611.29	74 059.35	13.14
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	3 360.63		3 360.63	1 898.24	1 462.39	77.04
	Total III	800 510.76		800 510.76	700 834.70	99 676.06	14.22
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 115 777.27	198 923.04	916 854.23	835 710.99	81 143.24	9.71

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	360 061.72	365 214.59	5 152.87-	1.41-
	Report à nouveau	53 973.91	17 918.47	36 055.44	201.22
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	44 205.96	23 973.89	20 232.07	84.39
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	35 599.99	42 528.67	6 928.68-	16.29-
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	24 921.21	41 860.21	16 939.00-	40.47-
	Provisions réglementées	1 287.00		1 287.00	
	Droit des propriétaires				
	Total I	520 049.79	491 495.83	28 553.96	5.81
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	2 900.00	6 000.00	3 100.00-	51.67-
	Provisions pour charges	51 614.49	63 134.97	11 520.48-	18.25-
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	82 946.00	24 642.00	58 304.00	236.60
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	137 460.49	93 776.97	43 683.52	46.58
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers	375.00	1 050.00	675.00-	64.29-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 912.65	38 565.74	8 346.91	21.64
	Dettes fiscales et sociales	212 056.30	200 758.95	11 297.35	5.63
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		10 063.50	10 063.50-	100.00-
	Total IV	259 343.95	250 438.19	8 905.76	3.56
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	916 854.23	835 710.99	81 143.24	9.71

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 259 343.95 240 374.69

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	380 176.73	310 426.80	69 749.93	22.47
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 543 458.11	1 436 939.12	106 518.99	7.41
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	38 717.62	43 957.25	5 239.63-	11.92-
Collectes				
Cotisations	1 450.00	685.00	765.00	111.68
Autres produits	6.02	2 137.00	2 130.98-	99.72-
Total I	1 963 808.48	1 794 145.17	169 663.31	9.46
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	317 608.51	348 315.33	30 706.82-	8.82-
Impôts, taxes et versements assimilés	83 432.00	76 825.21	6 606.79	8.60
Salaires et traitements	1 023 851.07	926 727.78	97 123.29	10.48
Charges sociales	422 187.27	382 363.19	39 824.08	10.42
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 065.40	30 853.75	1 211.65	3.93
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		17 426.62	17 426.62-	100.00-
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	136.04		136.04	
Total II	1 879 280.29	1 782 511.88	96 768.41	5.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	84 528.19	11 633.29	72 894.90	626.61
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs 537.00
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	2 177.80	3 432.45	1 254.65-	36.55-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 177.80	3 432.45	1 254.65-	36.55-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	2 177.80	3 432.45	1 254.65-	36.55-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	86 705.99	15 065.74	71 640.25	475.52
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	536.97	0.01	536.96	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 939.00	15 898.16	1 040.84	6.55
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII	17 475.97	15 898.17	1 577.80	9.92
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0.72	0.72-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	1 287.00		1 287.00	
Total VIII	1 287.00	0.72	1 286.28	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	16 188.97	15 897.45	291.52	1.83
Impôts sur les bénéfices (IX)	385.00	715.00	330.00-	46.15-
Total des produits (I+III+V+VII)	1 983 462.25	1 813 475.79	169 986.46	9.37
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 880 952.29	1 783 227.60	97 724.69	5.48
Solde intermédiaire	102 509.96	30 248.19	72 261.77	238.90
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	14 131.00	15 856.70	1 725.70-	10.88-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	72 435.00	22 131.00	50 304.00	227.30
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	44 205.96	23 973.89	20 232.07	84.39

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	7
Tableau de variation des fonds associatifs	8
Etat des provisions	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Tableau de suivi des fonds dédiés	9
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Subventions d'équipement	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous relatons les faits suivants :
-la capacité d'autofinancement résultant de l'addition du résultat net , des dotations et reprises sur amortissements et provisions, et de la quote-part de subvention virée au résultat s'est élevée à 104 303 euros

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous n'avons aucun élément significatif postérieur à la date de clôture et pouvant avoir une incidence sur le résultat à vous signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CITS (crédit d'impôt sur la taxe sur les salaire) pour un montant de 7 152 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	15 785		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 509		
Installations générales agencements aménagements divers	4 943		1 022
Matériel de transport	102 883		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	112 722		11 026
TOTAL	224 057		12 048
Autres titres immobilisés	52 357		885
Prêts, autres immobilisations financières	10 900		600
TOTAL	63 257		1 485
TOTAL GENERAL	303 099		13 533

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			15 785	15 785
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 509	3 509
Installations générales agencements aménagements divers			5 965	5 965
Matériel de transport			102 883	102 883
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 365	122 382	122 382
TOTAL		1 365	234 739	234 739
Autres titres immobilisés			53 242	53 242
Prêts, autres immobilisations financières			11 500	11 500
TOTAL			64 742	64 742
TOTAL GENERAL		1 365	315 266	315 266

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	15 785			15 785
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 678	702		2 380
Installations générales agencements aménagements divers	2 700	868		3 568
Matériel de transport	55 213	20 577		75 790
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	92 847	9 919	1 365	101 401
TOTAL	152 438	32 065	1 365	183 138
TOTAL GENERAL	168 223	32 065	1 365	198 923

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	702				
Instal.générales agenc.aménag.divers	868				
Matériel de transport	20 577				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 919				
TOTAL	32 065				
TOTAL GENERAL	32 065				

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves d'investissement	24 829				24 829
Réserves de compensation	224 696				224 696
Autres réserves	115 689	5 153-		0-	110 536
Report à nouveau	17 918	7 950	42 529	14 424	53 974
RESULTAT DE L'EXERCICE	23 974	23 974-	44 206	0-	44 206
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Résultats sous contrôle de tiers	42 529	35 600		42 529	35 600
Subventions d'investissement	41 860			16 939	24 921
Provisions réglementées					
Autres provisions réglementées			1 287		1 287
TOTAL I	491 496	14 423	88 022	73 891	520 050

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Investissements		1 287			1 287
TOTAL		1 287			1 287

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	63 135		11 520		51 614
Autres provisions pour risques et charges	6 000		3 100		2 900
TOTAL	69 135		14 620		54 514
TOTAL GENERAL	69 135	1 287	14 620		55 801
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			14 620		
exceptionnelles		1 287			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 500	0	11 500
Autres créances clients	56 959	56 959	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 819	1 819	
Divers état et autres collectivités publiques	73 352	73 352	
Débiteurs divers	27 349	27 349	
Charges constatées d'avance	3 361	3 361	
TOTAL	174 340	162 840	11 500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	375	375		
Fournisseurs et comptes rattachés	46 913	46 913		
Personnel et comptes rattachés	92 758	92 758		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 336	88 336		
Impôts sur les bénéfices	385	385		
Autres impôts taxes et assimilés	30 577	30 577		
TOTAL	259 344	259 344		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
EVALUATION EXTERNE ACT	2 511	2 511			2 511
ELABORATION GUIDE DATASA	8 000	8 000			8 000
EMBAUCHE PSY MIGRANTS	12 736	12 736	12 736		
FESTIVAL ELECTRINIK ACT	1 395	1 395	1 395		
PROJET VANNES DATASAM				11 000	11 000
PROJET PREPS				18 720	18 720
PROJET ASL				1 380	1 380
MIGRANT PROJET ACCOMPAGN				41 335	41 335
TOTAL	24 642	24 642	14 131	72 435	82 946

Les ressources externes obtenues des dons, des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les subventions reçues dans l'exercice et non utilisées à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 811
Autres créances	101 379
Total	104 190

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 063
Dettes fiscales et sociales	151 529
Total	160 592

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 361
Total	3 361

Subventions d'équipement

Une subvention d'équipement de 84 695 € versée par le COREVIH Bretagne pour l'acquisition d'une unité médicale mobile est comptabilisée.
Cette subvention est étalée sur 5 années à partir du 22/6/2015, selon les mêmes modalités que l'amortissement du bien immobilisé.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat est estimé sur la base de **1038 heures** à 20 Euros, soit **20760 uros**.

REPARTITION DU RESULTAT PAR SECTION ANALYTIQUE AVANT REPRISE DES RESULTATS :

- ACT : - 9 701.72 Euros
- ASL : + 3 511.57 Euros
- PCESS (Ex PCPPS) : - 1 015.19 Euros
- Tuberculose: + 8 190.57 Euros
- Louis Guilloux: + 24 082.83 Euros
- Interprétariat: + 11 673.72 Euros
- DATASAM: + 7 464.18 Euros

Résultat Global: + 44 205.96 Euros

Avant reprise du résultat 2016 du pôle ACT pour 42 528.67 Euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	2 949
60 à 64 ans	1 à 5 ans	7 099
55 à 59 ans	6 à 10 ans	6 488
45 à 54 ans	11 à 20 ans	11 214
35 à 44 ans	21 à 30 ans	17 957
moins de 35 ans	plus de 30 ans	5 908
Engagement total		51 615

Hypothèses de calculs retenues

La provision pour engagement retraite a été calculée en fonction des hypothèses suivantes:

- départ à la retraite à l'âge de 60-67 ans (âge légal de départ)
- profil de carrière à 1% de croissance
- turn over faible
- taux d'actualisation : 1,31 %
- méthode de calcul : rétrospective des unités de crédits projetés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Loi du 23/05/2006 - Art.20 Rémunération brute des trois plus hauts cadres de l'association en 2018 : **147 233 Euros**.